

Plan d'Action
Contribution territoriale et fédérale pour l'enseignement des langues officielles
Programme de la minorité 2000-2001 à 2002-2003
Contribution pour l'année 2003-2004

Activités	Résultats visés	Critères de Performance	Investissement Prévu
1. Appui et administration de l'enseignement 1.1 Octroi au Conseil scolaire pour défrayer les coûts supplémentaires relatifs à l'enseignement de la maternelle à la neuvième année dans la langue de la minorité.	1.1 Ajout d'un nouveau niveau de 9 ^{ième} année. Réduction du multi niveaux à 2-3 niveaux maximum. Instructeur anglophone responsable du programme de langue seconde pour la clientèle francophone.	1.1 Satisfaction de la clientèle mesurée par consultation. Nombre accru de cours et de programmes. Planification des enseignements sur un cycle de 2 ans.	Contribution du Nunavut : 0\$ Contribution fédérale : 220 000\$
1.2 Octroi au Conseil scolaire pour défrayer les coûts supplémentaires relatifs au transport des étudiants.	1.2 Fournir une aide financière où le transport est absent.	1.2 Satisfaction des parents.	Contribution du Nunavut : 0\$ Contribution fédérale : 1 000\$
1.3 Octroi au Conseil scolaire pour assurer les services d'appui à l'enseignement.	1.3 Fournir les ressources en français qui serviront d'appui aux programmes d'études en place. Continuer d'enrichir la bibliothèque scolaire.	1.3 Évaluation pour les intervenants de la qualité des services d'appui à l'enseignement.	Contribution du Nunavut : 0\$ Contribution fédérale : 7 000\$
1.4 Aide supplémentaire au programme des Moniteurs de langue Officielle pour pallier au coût de la vie dans le Nord.	1.4 Attirer des moniteurs de langue à choisir le Nunavut comme destination.	1.4 Dotation du poste de moniteur.	Contribution du Nunavut : 0\$ Contribution fédérale : 10 000\$
1.5 Administration par le Nunavut des programmes et des politiques relatifs à l'enseignement de la langue de la minorité ainsi que des programmes relatifs aux langues officielles.	1.5 Capacité de fournir l'appui nécessaire au Conseil et aux enseignants pour mettre en œuvre la nouvelle école, les programmes d'études et les politiques relatives à l'enseignement en milieu minoritaire et promouvoir et administrer les 2 programmes nationaux PMLO et PBEL au Nunavut.	1.5 Niveau de satisfaction accru de la part des intervenants quant aux services offerts par le Ministère.	Contribution du Nunavut : 35 000\$ Contribution fédérale : 120 000\$

<p>2. Développement de programmes</p> <p>2.1 Mise à jour du matériel existant et élaboration de nouvelles ressources appuyant l'enseignement dans le Nord.</p>	<p>2.1 Matériel pédagogique qui répond mieux aux besoins de la clientèle du Nord et des programmes locaux. Disponibilité en français des ressources pour appuyer les programmes d'études au même moment que les autres clientèles du Nunavut.</p>	<p>2.1 Évaluation par les utilisateurs. Utilisation des ressources en place.</p>	<p>Contribution du Nunavut : 6 000\$ Contribution fédérale : 10 000\$</p>
<p>2.2 Participation à des projets de collaboration avec d'autres provinces et territoires (Protocole de l'Ouest canadien, Table nationale, etc.) pour l'élaboration d'outils, de programmes et de ressources.</p>	<p>2.2 Création d'un nouveau programme d'études en Études Sociales avec le Protocole de l'Ouest canadien. Ajout de ressources en français aux programmes de mathématiques et de sciences. Création d'un projet de francisation en partenariat avec la Table Nationale.</p>	<p>2.2 Augmentation du nombre de programmes et d'outils disponibles en français.</p>	<p>Contribution du Nunavut : 7 000\$ Contribution fédérale : 12 000\$</p>
<p>3. Formation des enseignants</p> <p>3.1 Appui à des projets de perfectionnement pour les enseignants intervenant dans le programme de la langue de la Minorité.</p>	<p>3.1 Enseignants mieux formés et plus préparés à l'enseignement en milieu minoritaire isolé.</p>	<p>3.1 Rétention du personnel au Nunavut.</p>	<p>Contribution du Nunavut : 0\$ Contribution fédérale : 5 000\$</p>
<p>4. Service aux étudiants</p> <p>4.1 Aide financière aux étudiants des niveaux 10-12 qui poursuivent leurs études en français à l'extérieur du Nunavut (Collège Mathieu en Saskatchewan).</p>	<p>4.1 Meilleur accès à des programmes de formation dans la langue maternelle de l'étudiant.</p>	<p>4.1 Satisfaction des participants. Diminution de l'assimilation.</p>	<p>Contribution du Nunavut : 0\$ Contribution fédérale : 10 000\$</p>
<p style="text-align: right;">Contribution du Nunavut : 48 000 \$ Contribution fédérale : 395 000\$</p>			

**Plan d'action du gouvernement du Nunavut
2000-2001 à 2002-2003
Mesures provisoires 2003-2004
Contributions territoriale et fédérale pour l'Enseignement des langues officielles
Programme d'enseignement du français langue seconde**

Activités	Résultats visés	Critères de rendement	Investissement prévus (par année)
1. Appui et administration de l'enseignement 1.1 Octroi au Iqaluit District Education Authority (IDEA) pour défrayer les coûts supplémentaires pour l'instruction du français langue seconde.	1.1 Permettre au IDEA de mettre en place un programme de français langue seconde pour sa clientèle du primaire et du secondaire qui le désire.	1.1 Augmentation de la clientèle.	Contribution du Nunavut : 40 000 \$ Contribution fédérale : 45 000 \$
1.2 Aide supplémentaire pour assurer les services d'appui à l'enseignement.	1.2 Offrir les ressources, les programmes et la formation nécessaire pour enseigner un programme de qualité. Préparer un guide pour les parents.	1.2 Satisfaction de la clientèle.	Contribution du Nunavut : 15 000 \$ Contribution fédérale : 45 000 \$
1.3 Aide supplémentaire pour assurer le programme et l'ajout d'un poste d'assistant.	1.3 Offrir un programme dans les 4 écoles d'Iqaluit où des enseignants qualifiés seront responsables du programme au secondaire et où une supervision au primaire se fera par un enseignant qualifié.	1.3 Meilleurs résultats scolaires. Enseignants qualifiés qui viennent enseigner la langue seconde et qui parlent français.	Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 42 000 \$
2. Développement de programmes 2.1 Achat de ressources nécessaires pour appuyer le programme d'étude de français langue seconde.	2.1 S'assurer que les 4 écoles visées reçoivent une aide financière pour maintenir et ajouter les ressources nécessaires à l'enseignement.	2.1 Un matériel basé sur la communication est disponible dans les écoles qui offrent le programme. Meilleure qualité et utilisation des ressources.	Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 4 000 \$

<p>3. Formation des enseignants</p> <p>3.1 Aide financière aux enseignants pour leur permettre de participer à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des professeurs de langue seconde (ACPLS).</p>	<p>3.1 S'assurer que les enseignants de langue seconde reçoivent un développement professionnel. Ce type de formation permettra aux enseignants qui y ont participé d'offrir des ateliers aux autres membres de l'équipe (Formation des formateurs).</p>	<p>3.1 Suivi professionnel auprès de l'équipe de langue seconde. Développement professionnel possible.</p>	<p>Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 5 000 \$</p>
<p>4. Appui aux étudiants</p> <p>4.1 Bourse d'étude additionnelle aux étudiants qui participent au Programme de bourses d'été de langue.</p>	<p>4.1 Il est très dispendieux pour des étudiants du Nunavut de participer à des programmes à l'extérieur du territoire.</p>	<p>4.1 Plus grand nombre de boursiers intéressés à un programme d'immersion durant l'été.</p>	<p>Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 3 000 \$</p>
<p>Sous-total</p>			<p>Contribution du Nunavut : 55 000 \$ Contribution fédérale : 144 000 \$</p>
<p>TOTAL (Français langue seconde)</p>			<p>199 000 \$</p>